



# Commune de Saint-Oyens

## AVIS AUX HABITANTS DE LA COMMUNE

### *20<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage*

Le comité d'organisation vous contactera très prochainement avec des nouvelles fraîches. Nous vous communiquons d'ores et déjà qu'une séance d'information aura lieu le mercredi 17 mai 2006 à 20 heures à l'abri PC de la commune.

### *Centrale téléphonique des médecins de garde*

La mise en service d'un numéro centralisé pour la garde médicale et la garde médico-dentaire, le **0848 133 133**, a été officiellement annoncée fin 2005 à l'occasion d'une conférence de presse du Département de la santé et de l'action sociale.

Cette nouveauté vise d'abord à simplifier l'accès aux services des médecins et médecins-dentistes de garde dans le canton de Vaud mais aussi à inciter davantage les patients à recourir au dispositif de garde, plutôt qu'aux services d'urgence hospitaliers, lorsque leur praticien habituel n'est pas joignable.

Un document explicatif (disponible au Greffe) rappelle la marche à suivre en cas de problème de santé, soit en premier lieu contacter son médecin ou médecin-dentiste traitant, en cas d'absence de ce dernier, téléphoner au **0848 133 133** et en cas d'urgence, appeler le 144.

### *Bus pyjama*

La commune participe désormais officiellement au projet « bus pyjama ». Ce dernier part chaque samedi et dimanche à 01h07 de la gare d'Allaman. Il dessert les trains venant de Genève à 00h50 et de Lausanne à 01h07. Son parcours passe par Allaman, Aubonne, Montherod, Gimel et Saint-Oyens. Nous vous encourageons de profiter de cette offre.

### *Déchetterie intercommunale*

Avec le retour des beaux ( ? ) jours, la déchetterie ouvre ses portes le mercredi soir de 18h00 à 19h00 ainsi que le samedi matin de 09h30 - 11h00.

### *La Municipalité*

Saint-Oyens, le 13 avril 2006 / bb